

SPECTACULAIRES

—  
TECHNIQUE

CATALOGUE

# LOCATION 2021

Équipement scénique et multimédia

## VOTRE CONTACT

**Pierre-Yves TAZARTEZ**

Tél. : + 33 (0)2 99 87 07 07

location@spectaculaires.fr

21, avenue Cossinade - 35310 SAINT-THURIAL –  
Tél : 02 99 87 07 07 • Courriel : location@spectaculaires.fr

**Ouvert du lundi au vendredi • 8h30 / 18h30**

Prestataire de service du Spectacle Vivant, Label n°163 - Licence d'entrepreneur du spectacle vivants n°2-1015592  
SAS au capital de 250 000 € - RCS Rennes B 341387371 - Code APE 9002Z - TVA intracommunautaire : FR 41 341387371

## Pupitres de Commande DMX512

Unit HT

<b>Pupitre de commande</b>	6 circuits	1 Préparation		<b>8.00 €</b>
<b>Pupitre de commande</b>	12 circuits	Prep./ Mémoires	(+12 circuits)	<b>28.00 €</b>
<b>Pupitre de commande</b>	24 circuits	MA Light	(+24 circuits)	<b>70.00 €</b>
<b>Pupitre de commande</b>	48 circuits	JANDS Event	(+48 circuits)	<b>80.00 €</b>
<b>Pupitre de commande</b>	48 circuits	MA Light	(+48 circuits)	<b>120.00 €</b>
<b>Pupitre de commande</b>	60 circuits	JANDS Event +	(+60 circuits)	<b>120.00 €</b>
<b>Pupitre de commande</b>	160 circuits	Avab Presto	avec écran	<b>140.00 €</b>
<b>Pupitre MA UltraLight</b>	1 024 circuits			<b>180.00 €</b>
<b>Pupitre MA Light 2</b>	2 048 circuits			<b>320.00 €</b>
<b>Pupitre MA Wing</b>	2 048 circuits	Gran MA2 on PC	Livré avec PC	<b>200.00 €</b>
<b>Port Node2 on PC</b>	512 circuits	1XLR5F	Version déportée	<b>45.00 €</b>
<b>Port Node2 on PC PRO</b>	1 024 circuits	2XLR5F	Version déportée	<b>80.00 €</b>
<b>interface d'extension GMA NPU</b>				<b>220.00 €</b>
<b>DMX Recorder /Restitution Show DMX</b>				<b>15.00 €</b>
<b>Show store ELC / Restitution Show DMX</b>				<b>42.00 €</b>
<b>Ghost 2, fibre OpticalCon Duo, Multimode</b>		Switch manageable	12 ports	<b>50.00 €</b>



Spectaculaires, Allumeurs d'images

21, avenue Cossinade - 35310 SAINT-THURIAL

Tél : 02 99 87 07 07 • Courriel : location@spectaculaires.fr

Ouvert du lundi au vendredi • 8h30 / 18h30

## Gradateurs de Puissance DMX 512 / 0+10v / P17

Unit HT

Rack 1 circuit de 1 Kw	PC10/16A	Oxo	6.00 €
Rack 4 circuits de 1 Kw	PC10/16A	Oxo	12.00 €
Rack 6 circuits de 2 Kw	P17/ 32A	Strand Lghting	24.00 €
Rack 6 circuits de 3 Kw	P17/ 32A + Différentiel	Digi Tour R.Juliat	30.00 €
Rack 12 circuits de 2 Kw	P17/ 32A	Strand Lghting	40.00 €
Rack 12 circuits de 3 Kw	P17/ 63A	Digi Pack R.Juliat	50.00 €
Rack 24 circuits de 2 Kw	P17/125A	RVE Tiroirs	76.00 €
Rack 24 circuits de 3 Kw	P17/125A	Digi Pack R.Juliat	80.00 €
Rack 3 circuits de 5 Kw	P17/32A	Digi Tour R.Juliat	30.00 €
Rack 6 circuits de 5 Kw	P17/63A	RVE Tiroirs	56.00 €
			
Buffer de ligne DMX	GLP/Oxo/Celco		10.00 €
Buffer de ligne DMX	Celco Deluxe		36.00 €
Boitier DMX HF	Emetteur / Recepteur OXO		30.00 €
Boitier DMX HF	Emetteur / Recepteur CSI		40.00 €
Boitier DMX HF étanche	Emetteur Wireless Whitebox		30.00 €
Boitier DMX HF étanche	Récepteur Wireless Whitebox		30.00 €
Boitier DMX HF étanche	Emet/Recept Wireless Whitebox	2 Univers	36.00 €

TOUS NOS PROJECTEURS SONT LIVRES AVEC PORTE-FILTRES, CROCHETS DE SUSPENSION ET ELINGUES DE SECURITE

**Projecteurs Focalisables Théâtre**

Unit HT

<b>Projecteur P. Convexe</b>	LED 40 w	Caméo DMX 3Pts	Volet 4F	<b>6.00€</b>
<b>Projecteur P. Convexe</b>	1000 w	RJ Lutin		<b>6.80 €</b>
<b>Projecteur P. Convexe</b>	2000 w	RJ 329 HPC		<b>12.00 €</b>
<b>Projecteur L. Fresnel</b>	300 w	Arri	Volet 4F	<b>9.50 €</b>
<b>Projecteur L. Fresnel</b>	1 000 w	RJ 306 Lutin	Volet 4F	<b>10.00 €</b>
<b>Projecteur L. Fresnel</b>	2 000 w	RJ 329	Volet 4F	<b>15.00 €</b>
<b>Projecteur L. Fresnel</b>	2 500 w HMI	RJ 326	LFV326 DMX Volet 4F	<b>70.00 €</b>

Volet 4 Faces &amp; Lampes 3200° sur toute la gamme Fresnel

**Projecteurs à découpe (Gamme Robert JULIAT)**

Unit HT

<b>Projecteur à découpe 1 000 w</b>	Longue 11/26°	Type 611SX		<b>16.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe 1 000 w</b>	courte 28/54°	Type 613SX		<b>15.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe 1 000 w</b>	courte 16/35°	Type 614SX		<b>14.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe 2 000 W</b>	courte 29/50°	Type 713SX		<b>24.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe 2 000 W</b>	courte 15/40°	Type 714SX		<b>24.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe LED</b>	15/30°	Newton IP65 RGBA		<b>36.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe LED</b>	15/30° ou 25/50°	Chauvet E260 IP65	Blanc calibrable	<b>38.00 €</b>
<b>Projecteur à découpe LED</b>	15/30° ou 25/50°	Chauvet E910 IP65	Trichro/gobo tourn.	<b>46.00 €</b>
<b>Porte Gobo</b>	découpe R. Juliat			<b>1.00 €</b>
<b>Iris partiel</b>	découpe R. Juliat			<b>4.00 €</b>
<b>Iris partiel</b>	découpe ETC			<b>7.50 €</b>

**Projecteurs d'ambiance type Cycliode**

Unit HT

<b>Projecteur Horiziode 1000 W asymétrique</b>		<b>8.00 €</b>
--	--	---------------

**Projecteurs d'ambiance type Fluorescent**

Unit HT

<b>Tube fluorescent de lumière noire 36w</b>		<b>6.00 €</b>
<b>Réglette &amp; Tube fluorescent 14w protection métal</b>	<b>0.60ml</b>	<b>5.00 €</b>

**Spectaculaires, Allumeurs d'images**

21, avenue Cossinade - 35310 SAINT-THURIAL

Tél : 02 99 87 07 07 • Courriel : location@spectaculaires.fr

**Ouvert du lundi au vendredi • 8h30 / 18h30**

## Projecteurs Exposition &amp; Public

Unit HT

<b>EZBar - 3 Leds 5w - Proj Autonome 12h</b>	Avec valisette de Recharge	<b>12.00 €</b>
<b>Projecteur noir à bras déporté - Crochet</b>	0.50m /30w LED	<b>6.00 €</b>
<b>Projecteur Decoupe Led 20w IP65 DMX</b>	Non Graduable	<b>8.00 €</b>
<b>FL 1300 Mini Brute</b>	2 lampes 650 w/120 V	<b>10.00 €</b>
<b>Blinder 2600</b>	4 lampes 650 w/120 V	<b>14.00 €</b>



## Projecteurs PAR &amp; ACL

Unit HT

<b>PAR 16</b>	7w LED 4000° Dimmable	<b>4.00 €</b>
<b>PAR 64</b>	PAR FOUR Miroir Froid 575 w - Jeu de Lentilles	<b>4.00 €</b>
<b>PAR 64</b>	1 000 w/230 V CP60/61/62	<b>5.00 €</b>
<b>Barre de 6 PAR64/120v avec embase Socapex</b>		<b>34.00 €</b>
<b>Barre de 4 PAR64/28v x2</b>	Type ACL250 ou Aircraft	<b>46.00 €</b>
<b>Barre de 4 PAR36/28v x2</b>	Type ACL250 ou Aircraft - Mini	<b>42.00 €</b>
<b>Barre de 4 PAR64/28v x2</b>	Type ACL600 ou Aircraft	<b>42.00 €</b>



## Projecteurs de poursuite

Unit HT

<b>Poursuite 575 HMI</b>	avec Iris/Pied/Ballast et Chariot de couleurs	10/20°	<b>80.00 €</b>
<b>Poursuite 1 200 HMI</b>	avec Iris/Pied/Ballast et Chariot de couleurs	Marius 8.5/16°	<b>120.00 €</b>
<b>Poursuite 1 800 HMI</b>	avec Iris/Pied/Ballast et Chariot de couleurs	Victor 7/14.5°	<b>180.00 €</b>
<b>Poursuite 2 500 HMI</b>	avec Iris/Pied/Ballast et Chariot de couleurs	Cyrano 3/8°	<b>250.00 €</b>





## Projecteurs Cinéma/Vidéo/Prise de vue - 5600°/3200°

Unit HT

Projecteur Fresnel Mizar 300w	avec volet 4 faces	6.50 €
Projecteur Fresnel ARRI 1000w	avec volet 4 faces	14.00 €
Projecteur Fresnel ARRI 2000w	avec volet 4 faces	24.00 €
Projecteur Fresnel ARRI 5000w	avec volet 4 faces	36.00 €
Projecteur type Blonde	2 000 w avec volet 4 faces	12.00 €
Projecteur Luxarc 2 500HMI	ballast & volet 4 faces	54.00 €
Projecteur Luxarc 4 000HMI	ballast & volet 4 faces	92.00 €
<b>Volet asservi Juliat DMX512 / MSR 2.5kw</b>		
	Shutter Jalousie	40.00 €
<b>Groupe électrogène réglé 3 Kw (sorties sur P17 &amp; PC)</b>		
	livré avec plein d'essence et jerricane	64.00 €

## Projecteurs d'Extérieur (Halogènes, Sodiums, Iodures, LED)

Unit HT

Projecteur LED 30 W / 3000°	IP65 Ouv.150°	Lumière Chaude	4.00 €
Projecteur LED 30 W / 5500°	IP65 Ouv.150°	Lumière Froide	4.00 €
Projecteur LED 100 W / 6500°	IP65 Ouv.100°	Lumière Froide	7.50 €
Projecteur LED 200 W / 6500°	IP65 Ouv.100°	Lumière Froide	10.00 €
Projecteur noir à bras déporté - Crochet	0.50m /30w LED		6.00€
<b>Projecteur Sodium 70 w</b>			
	Haute Pression	Lumière Froide	8.00 €
<b>Projecteur Sodium 100 w</b>			
	Blanc		10.00 €
<b>Projecteur Sodium 150 w</b>			
	Jaune		10.00 €
<b>Projecteur CALAO 1/Apache 35 w</b>			
	SI	Iodure Métallique	8.00 €
<b>Projecteur CALAO 1/Apache 70 w</b>			
	SI	Iodure Métallique	10.00 €
<b>Projecteur CALAO 2/Apache 150 w</b>			
	SI	Iodure Métallique	12.00 €
<b>Projecteur Iodure 70 w symétrique</b>			
	HQI	Iodure Métallique	9.15 €
<b>Projecteur Iodure 150 w symétrique</b>			
	HQI	Iodure Métallique	8.00 €
<b>Projecteur Iodure 250 w Asymétrique</b>			
	HQI	Iodure Métallique	12.00 €
<b>Projecteur Iodure 400 w Asymétrique</b>			
	HQI	Iodure Métallique	12.00 €
<b>Projecteurs à Led 200 w PALCO 40° / Trichromie</b>			
	IP65 RGB		32.00 €
<b>Projecteur CityKolor LED FullColor</b>			
	IP67 DMX Wireless		90.00 €
<b>Projecteur Zenit 600 LED FullColor</b>			
	IP67 DMX Wireless		90.00 €
<b>Projecteur Zenit 300 LED FullColor</b>			
	IP67 DMX Wireless		70.00 €
<b>Projecteur Zenit 200 LED FullColor (x4)</b>			
	IP67 DMX Wireless		250.00 €
	Projecteurs autonomes sur batterie		

Spectaculaires, Allumeurs d'images

21, avenue Cossinade - 35310 SAINT-THURIAL

Tél : 02 99 87 07 07 • Courriel : location@spectaculaires.fr

Ouvert du lundi au vendredi • 8h30 / 18h30

## Projecteurs Automatiques &amp; Changeurs de couleur

Unit HT



<b>Projecteur sur lyre</b>	200MSD R5	Beam 5R (Fx Sharpy)		<b>75.00 €</b>
<b>Projecteur sur lyre</b>	480w IP65	Beam 10R (PR Light)		<b>160.00 €</b>
<b>Projecteur sur Lyre</b>	LED Wash	Starway Servokolor4	10/48°	<b>75.00 €</b>
<b>Projecteur sur Lyre</b>	LED Wash	Martin Mac Aura	11/58°	<b>100.00 €</b>
<b>Projecteur sur lyre</b>	700HTI	Martin Mac 700	Profil	<b>100.00 €</b>
<b>Projecteur sur lyre</b>	1 700HTI	Robe BMFL Profil	Profil	<b>230.00 €</b>
<b>Projecteur sur lyre</b>	1 700HTI	Robe BMFL Blade	Couteaux	<b>250.00 €</b>
<b>Dôme de protection</b>	ABS avec Dôme souple pour Lyre à poser			<b>50.00 €</b>
<b>SkyFlower</b>	2500HMI	Multifaisceaux	DMX	<b>130.00 €</b>
<b>Colormix</b>	4K Xénon	Monofaisceau 12Cir.	DMX	<b>160.00 €</b>



<b>Barre de LED 100cm RGB</b>	48 Diodes 1 w			<b>20.00 €</b>
<b>Projecteur PAR à LED60 W</b>	14 Diodes 3 w	IP64 RGB + Prog.		<b>12.00 €</b>
<b>6 LightKolor LED sur Batterie en FC - Alim</b>		RGBA/DMX 3Pts Wireless		<b>200.00 €</b>
<b>Projecteur LED F1Kolor</b>	1 Diode 15 w 4°	IP65 RGBw + Prog.		<b>8.00 €</b>
<b>Projecteur LED NanoKolor</b>	1 Diode 10 w 20°	IP64 RGBw + Prog.		<b>8.00 €</b>
<b>Projecteur LED Spectral</b>	1 Diode 40 w 4/18°	IP65 RGBw + Prog.		<b>14.00 €</b>
<b>Projecteur LED PixelPar 90</b>	36 Diodes 3 w	RGB / Thomas		<b>18.00 €</b>
<b>Projecteur LED FullKolor HD</b>	14 Diodes 4 w 15°	IP65 RGBw + Prog.		<b>18.00 €</b>
<b>Projecteur LED SupraKolor</b>	48 Diodes 3 w 8/40°	IP65 RGBw + Prog.		<b>40.00 €</b>
<b>Projecteur LED ParKolor</b>	1 cob 120w 7/40°	IP65 RGBw + Prog.		<b>32.00 €</b>
<b>Projecteur LED Palco</b>	40° Trichromie 200w	IP65 RGB		<b>32.00 €</b>
<b>Projecteur LED Zenit200</b>	<b>(4 en Flight-Batterie)</b>	RGBw / DMX 5Pts + Programmes IP65		<b>250.00 €</b>
<b>Projecteur LED Zenit300</b>	Filtres de 25 à 100°	RGBw / DMX 5Pts + Programmes IP65		<b>60.00 €</b>
<b>Projecteur LED Zenit600</b>	Filtres de 25 à 100°	RGBw / DMX 5Pts + Programmes IP65		<b>90.00 €</b>
<b>Projecteur LED CityKolor</b>		RGBw / DMX 3Pts + Programmes IP65		<b>90.00 €</b>



## Effets Spéciaux

			Unit HT
Machine à fumée légère	DMX512 avec produit	Phyro 1500	20.00 €
Machine à fumée légère	DMX512 avec produit	Magnum 1800	30.00 €
Machine à Fumée Lourde Glaciator JEM	DMX512 5L de produit fourni		250.00 €
Machine à brouillard Unic 1	avec produit (Sans dépôt - petit modèle)		36.00 €
Machine à brouillard Unic 2	avec produit (Sans dépôt - petit modèle)		42.00 €
Machine à brouillard MDG	avec produit (Sans dépôt - MDG3000) CO2		130.00 €
Machine à brouillard MDG Athmo.	avec produit (Sans dépôt - MDG Atmosphère) CO2		130.00 €
Interface DMX 2 Canaux pour MDG			20.00 €
   			
Stroboscope Atomic 3000J Martin DMX			30.00 €
Changeur couleur DMX pour Atomic 3000			25.00 €
Stroboscope Stormlite LED Trichromie	DMX / Starway RGBw		50.00 €
Versatile 800 W Coemar	8 faisceaux Blancs effet tunnel		12.00 €
Projecteur d'extérieur Flower 2500HMI	DMX / Multifaisceaux Blanc		140.00 €
Projecteur d'extérieur Flower 4000HMI	DMX / Monofaisceau + Couleurs		150.00 €
Black Gun 400 W			20.00 €
Black Gun 90 W LED	IP65 Pilotable en DMX		25.00 €
Boule à facettes	Diam. 500mm avec moteur		14.00 €

## Intercommunication &gt; Câblage fourni

			Unit HT
Centrale d'intercom HF	Station numérique 2 canaux 2.4GHZ Tempest - Clearcom		120.00 €
Boitier ceinture HF Tempest			40.00€
Centrale intercom 2 fils	Partyline, 2 fils, compatible Clearcom		24.00 €
Poste secondaire 2 fils			4.00 €
Casque Micro	1 ou 2 oreilles		5.00 €
Talkie Walkie MOTOROLA XT420	Portée 3km avec Chargeur		15.00 €
Talkie Walkie MOTOROLA DTR2450	Portée 3km avec Chargeur		15.00 €
Micro casque léger	avec fonction Vox		2.00 €
Microphone déporté	avec Haut Parleur		3.00 €



## Projecteurs d'Images &amp; Ecrans H/L

Unit HT

<b>Ecran LCD SONY 47" 16/9 FullHD</b>			<b>120.00 €</b>
<b>Videoprojecteur Sony</b>	1 000 Lumens	SVGA	<b>30.00 €</b>
<b>Videoprojecteur Panasonic</b>	3 500 Lumens Laser Obj 0.8 :1	HD PT-RZ475	<b>160.00 €</b>
<b>Videoprojecteur Benq</b>	3600 Lumens FullHD Obj 1.47-1.6		<b>120.00 €</b>
<b>Videoprojecteur NEC</b>	5 000 Lumens	NP4000	<b>130.00 €</b>
<b>Videoprojecteur Epson</b>	5 500 Lumens	EB-G7400U	<b>240.00 €</b>
<b>Videoprojecteur Panasonic</b>	12 000 Lumens	WUXGA PT-RZ	<b>1 500 €</b>
<b>Videoprojecteur Barco</b>	12 000 Lumens HD HDX		<b>N.C</b>
<b>Videoprojecteur Barco</b>	18 000 Lumens HD HDX		<b>N.C</b>
<b>Videoprojecteur Barco</b>	22 000 Lumens HD FLM		<b>N.C</b>
<b>Videoprojecteur Barco</b>	26 000 Lumens HD HDF		<b>N.C</b>
<b>Videoprojecteur Barco</b>	30 000 Lumens HD XLM		<b>N.C</b>
<b>Videoprojecteur Barco</b>	35 000 Lumens HD HDQ		<b>N.C</b>
<b>Objectifs</b>	De 0.65 à 11 :1		<b>N.C</b>
			
<b>Ecran Valise de Projection</b>	1.80/2.40ml		<b>30.00 €</b>
<b>Ecran Valise de Projection</b>	2.80/3.60ml		<b>40.00 €</b>
<b>Ecran Valise de Projection</b>	4.77/6.30ml		<b>120.00 €</b>
<b>Ecran Toile de (rétro)Projection</b>	6.00/8.00ml		<b>120.00 €</b>
<b>Mélangeur Vidéo multi sources OPUS 300</b>			<b>240.00 €</b>

## Tapis de danse - Praticables - Pupitres

Unit HT

<b>Tapis de danse</b>	Lés de 1.50/10m - Rouleaux adhésif fournis	<b>20.00 €</b>
<b>Praticable 2/1ml</b>	Pieds Fixes (750Kg/m <sup>°</sup> ) de 0.20ml à 0.80ml	<b>22.00 €</b>
<b>Praticable 2/1ml</b>	Réglable (750kg/m <sup>°</sup> ) de 0.20ml à 1.00ml	<b>26.00 €</b>
<b>Escalier</b>	Modulable Scene Plateaux de 0.20ml à 1.00ml	<b>25.00€</b>
<b>Pupitre de Conférence</b>	Plexi 12 mm incolore/Emplacements pour cols de cygne	<b>120.00 €</b>
<b>ProTente 4.50ml/3.00ml</b>	Noire / Blanche	<b>50.00 €</b>



## Câblages

		Unit HT
Rallonge 3 ml	3G2.5°	0.40 €
Rallonge 5 ml	3G2.5°	0.60 €
Rallonge 10 ml	3G2.5°	1.00 €
Rallonge 15 ml	3G2.5°	1.50 €
Rallonge 20 ml	3G2.5°	2.00 €
Rallonge 25 ml	3G2.5°	2.50 €
Rallonge 50 ml	3G2.5°	4.00 €
Multipaire 6 Circuits 3G2.5°	20 ml	12.00 €
Multipaire 6 Circuits 3G2.5°	25 ml	15.00 €
Multipaire 6 Circuits 3G2.5°	Socapex 419 + fouets	N.C
Doublette plexo		0.20 €
Doublette caoutchouc		0.50 €
Câble XLR 3/5 Points	Longueur 2 ml	0.60 €
Câble XLR 3/5 Points	Longueur 5 ml	0.60 €
Câble XLR 3/5 Points	Longueur 10 ml	1.00 €
Câble XLR 3/5 Points	Longueur 25 ml	1.80 €
Câble XLR 3/5 Points	Longueur 50 ml	5.00 €
Câble XLR 3/5 Points	Longueur 100 ml - Touret	10.00 €
Prolongateur 3G4° P17/32A mono	Longueur 5 ml	4.00 €
Prolongateur 3G4° P17/32A mono	Longueur 15 ml	5.50 €
Prolongateur 3G4° P17/ 32A mono	Longueur 25 ml	10.00 €
Prolongateur 5G2.5 <sup>2</sup> P17/32A Tri	Longueur 10 ml	4.00 €
Prolongateur 5G2.5 <sup>2</sup> P17/32A Tri	Longueur 15 ml	6.00 €
Prolongateur 5G2.5 <sup>2</sup> P17/32A Tri	Longueur 25 ml	10.00 €
Prolongateur 5G6° P17/ 32A Triphasé	Longueur 5 ml	4.50 €
Prolongateur 5G6° P17/ 32A Triphasé	Longueur 10 ml	7.00 €
Prolongateur 5G6° P17/ 32A Triphasé	Longueur 20 ml	12.00 €
Prolongateur 5G6° P17/ 32A Triphasé	Longueur 40 ml	18.00 €
Prolongateur 5G6° P17/ 32A Triphasé	Longueur 50 ml	24.00 €
Prolongateur 5G6° P17/ 32A Triphasé	Longueur 100 ml	48.00 €
Prolongateur 5G16° P17/ 63A Triphasé	Longueur 10 ml	15.00 €
Prolongateur 5G16° P17/ 63A Triphasé	Longueur 30 ml	36.00 €
Prolongateur 5G16° P17/ 63A Triphasé	Longueur 50 ml	50.00 €
Prolongateur 5G35° P17/125A Triphasé	Longueur 10 ml	20.00 €
Prolongateur 5G35° P17/125A Triphasé	Longueur 20 ml	40.00 €
Prolongateur 5G35° P17/125A Triphasé	Longueur 50 m	54.00 €
Prolongateur 5G50°	Longueur 130 m	280.00 €
Kit Epanouis Powerlock 120°	Longueur 10 m	50.00 €

<b>Kit Epanouis Powerlock 120°</b>	Longueur 20 m	<b>90.00 €</b>
<b>Kit Prolongateurs Powerlock 120°</b>	Longueur 10 m	<b>60.00 €</b>
<b>Kit Prolongateurs Powerlock 120°</b>	Longueur 20 m	<b>95.00 €</b>


## Armoires Alimentation

		Unit HT
<b>Armoire d'Alimentation 32A protégée &amp; avec 6</b>	départs P17/16A	<b>60.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 32A protégée &amp; avec 1</b>	départ P17/32A + 3PC 10/16A	<b>25.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 63A protégée &amp; avec 3</b>	départs P17/32A	<b>63.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 63A protégée &amp; avec 4</b>	départs P17/32A	<b>70.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 100A protégée &amp; avec 6</b>	départs P17/32A	<b>90.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 125A protégée &amp; avec 2</b>	départs P17/63A & 6P17/32A	<b>125.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 250A protégée &amp; avec 2</b>	départs P17/125A+63A & 4P17/32A	<b>250.00 €</b>
<b>Armoire d'Alimentation 400A protégée &amp; avec 4</b>	départs P17/125A+2x 63A & 6P17/32A	<b>300.00 €</b>
<b>Coffret EDF 60A Diff 300 MA et emplacement compteur branchement forain</b>	Location a la semaine	<b>96.00 €</b>
<b>Sabot de Distribution 32AM vers 2PC16&amp;1P1732M</b>	mono avec différentiel	<b>12.00 €</b>
<b>Sabot de Distribution P17/32 M vers 6PC 10/16A</b>	mono avec différentiel	<b>12.00 €</b>
<b>Sabot de Distribution P17/32 Tri vers 6PC 10/16A</b>	mono sans différentiel	<b>18.00 €</b>
<b>Sabot de Distribution P17/32 Tri vers 6PC 10/16A</b>	mono sans différentiel	<b>18.00 €</b>
<b>Boîtier de Distribution P17/32 Tri vers 6PC 10/16A</b>	mono avec différentiel	<b>28.00 €</b>
<b>Boîtier de Distribution P17/32 Tri vers 12PC 10/16A</b>	mono avec différentiel	<b>32.00 €</b>
<b>Armoire de Distribution P17/ 63Tri 4 Socapex 419</b>	Alim 63A/24x16A + 4 Soca	<b>60.00 €</b>
<b>Armoire de Distribution P17/125Tri 8 Socapex 419</b>	Alim 125A/24x16A + 8 Soca	<b>120.00 €</b>
<b>Passage de câble 2 secteurs</b>	le ml - Goulottes 30/30mm	<b>6.50 €</b>
<b>Passage de câble 3 secteurs</b>	le ml - Goulottes 50/50mm	<b>14.00 €</b>
<b>Passage de câble 4 secteurs</b>	le ml - Goulottes 45/45mm	<b>14.00 €</b>

## Crochets & Accessoires

		Unit HT
<b>Crochet de suspension contreplaque</b>	8Kg Tube 25 à 50 mm	<b>0.60 €</b>
<b>Crochet de suspension contreplaque</b>	15Kg Tube 25 à 50 mm	<b>0.80 €</b>
<b>Croix de sol</b>		<b>0.60 €</b>
<b>Socle de sol lourd</b>		<b>1.20€</b>
<b>Patience à double Tirage</b>	jusqu'à 20.00ml d'ouverture	<b>N.C</b>
<b>Pince de levage LT1B 1Tonne</b>		<b>8.00 €</b>
<b>Pince de levage LT3B 1Tonne</b>		<b>10.00 €</b>
<b>Pince Chapiteau 250Kg</b>		<b>4.00 €</b>
<b>Noix d'assemblage double fixe ou rotative</b>	Type entrepose acier Tube 50mm	<b>1.20 €</b>
<b>Noix d'Assemblage Rotative Alu 50mm</b>	Type Doughty Tube 50mm	<b>3.00 €</b>
<b>Pantographe Junior Spider Desisti DMX</b>	Débattement 4.50ml	<b>120.00 €</b>

## Structures &amp; Appareils de levage

			Unit HT
Pied simple	H/ 2.20m	Ch 12 Kg	4.50 €
Pied simple	H/ 2.50m	Ch 40 Kg	6.00€
Pied à crémaillère	H/ 3.00m	Ch 40 Kg avec barre de couplage	12.00 €
Pied à crémaillère	H/ 3.80m	Ch 60 Kg Wind Up	18.00 €
Mat à Treuil ALT470	H/4.70ml	Ch 120 Kg avec Tête de Pont	47.00 €
Pied à Treuil ALT550	H/ 5.50ml	Ch 225 Kg avec Tête de Pont	55.00 €
Pied à Treuil ALT600	H/ 6.00ml	Ch 250 Kg avec Tête de Pont	70.00 €
Pied à Treuil ST25	H/ 7.50m	Ch 500 Kg avec fourche	92.00 €
<b>Poutre Alu. Carré H30V</b>			
	Diam. 290mm	Long. 0.29ml	5.00 €
Poutre Alu. Carré H30V	Diam. 290mm	Long. 0.50ml	8.00 €
Poutre Alu. Carré H30V	Diam. 290mm	Long. 0.71ml	9.00 €
Poutre Alu. Carré H30V	Diam. 290mm	Long. 1.00ml (Noire + 2€)	10.00 €
Poutre Alu. Carré H30V	Diam. 290mm	Long. 2.00ml (Noire + 3€)	14.00 €
Poutre Alu. Carré H30V	Diam. 290mm	Long. 3.00ml (Noire + 4€)	16.00 €
Socle embase Légère	Structure Prolyte H30V		8.00 €
Socle embase Lourde	Structure Prolyte H30V (pour totem)		20.00 €
Box Multidirections	Structure Prolyte H30V	(Noire + 3€)	22.00 €
Départ en T	Structure Prolyte H30V		12.00 €
<b>Cercle Alu Triangle 290mm</b>			Diam. 6.00ml
			100.00 €
<b>Poutre Alu. Carré 500 Thomas</b>			
	Diam. 500mm	Long. 0.50ml	8.00 €
Poutre Alu. Carré 500 Thomas	Diam. 500mm	Long. 1.00ml	10.00 €
Poutre Alu. Carré 500 Thomas	Diam. 500mm	Long. 1.50ml	12.00 €
Poutre Alu. Carré 500 Thomas	Diam. 500mm	Long. 2.00ml	14.00 €
Poutre Alu. Carré 500 Thomas	Diam. 500mm	Long. 2.50ml	16.00 €
Poutre Alu. Carré 500 Thomas	Diam. 500mm	Long. 3.00ml	20.00 €
<b>Angle 2 départs pour Carré Thomas</b>			6.00 €
<b>Angle 3 départs pour Carré Thomas</b>			8.00 €
Hi Tower Thomas	H/9m		150.00 €
<b>Elingues/ Anneaux de levage / Manilles</b>			
<b>Télécommande Moteurs (6)</b>			
	câblage P17/32A	Tri.	30.00€
Moteur CM Colombus 136 Kg de levage	20m de chaîne	Monophasé 220 V	25.00 €
Moteur CM Colombus 250 Kg de levage	Long. de chaîne 20ml		28.00 €
			
Moteur CM Colombus 500 Kg de levage	Long. de chaîne 20ml		30.00 €
Moteur CM Colombus 1 T de levage	Long. de chaîne 20ml		40.00 €
Stop Chute 250Kg / 15.00ml			20.00€

## ADDITIF LED'S

### Projecteurs à découpe

Unit HT

Projecteur à découpe LED	15/30° ou 25/50°	Chauvet E260 IP65	Blanc calibrable	38.00 €
Projecteur à découpe LED	15/30° ou 25/50°	Chauvet E910 IP65	Trichro/gobo tourn.	46.00 €
Projecteur à découpe LED	15/30°	Newton IP65	RGBA	36.00 €

### Projecteurs Type PAR > Changeur de couleur / Intérieur

Unit HT

Projecteur LED F1Kolor	1 Diode 15 w 4°	IP64	RGBw + Prog.	8.00 €
Projecteur LED NanoKolor	1 Diode 10 w 20°	IP64	RGBw + Prog.	8.00 €
EZBar - 3 Leds 5w - Proj Autonome 12h			Eclairage Buffets ou exposition	12.00 €
6 LightKolor sur Batterie en FC - Alim			RGBA/ DMX 3Pts Wireless	200.00 €
Projecteur PAR64 à LED 60 W			RGB/ DMX 3Pts	12.00 €
Pixel Par LED 90 TOMAS/ 90 Diodes 1 W			RGB/ DMX 5Pts	22.00 €

### Projecteurs Type PAR > Changeur de couleur / Extérieur

Unit HT

Projecteur LED FullKolorHD	14 x 3W 15°	RGB / DMX 3Pts + Prog	IP65	18.00 €
Projecteur LED ParKolor	1 cob 120w 7/40°	RGBw / DMX5Pts + Prog.	IP65	32.00 €
Projecteur LED SupraKolor	48 x 3 W 8/40°	RGBw/ DMX 3Pts + Prog	IP65	40.00 €
Projecteur PAR16 LED		RGB 6 Watts Dimmable	IP68	10.00 €

### Projecteurs Type Barres > Changeur de couleur / Intérieur

Unit HT

Projecteur BARLED 200 48 Diodes 3 W		RGB/DMX 3Pts + Programmes		20.00 €
-------------------------------------	--	---------------------------	--	---------

### Projecteurs d'Extérieur > Lumière blanche

Unit HT

Projecteur LED 30 W/ 3000° IP65 Ouv.150°		Lumière Chaude		4.00 €
Projecteur LED 30 W/ 5500° IP65 Ouv.150°		Lumière Froide		4.00 €
Projecteur LED 100 W / 5500° IP65 Ouv.150°		Lumière Mixte		7.50 €
Projecteur LED 200 W/ 5500° IP65 Ouv.150°		Lumière Mixte 16 000Lumens		10.00 €
Projecteur noir à bras déporté - Crochet		0.50m /30w LED		6.00 €

### Projecteurs d'Extérieur > Changeur de couleur

Unit HT

Projecteur LED Palco 200 W Trichromie		RGB / DMX 5Pts + Programmes	IP65	32.00 €
Projecteur LED Zenit200 (4 en Flight-Batterie)		RGBw / DMX 5Pts + Programmes	IP65	250.00 €
Projecteur LED Zenit300		RGBw / DMX 5Pts + Programmes	IP65	60.00 €
Projecteur LED Zenit600		RGBw / DMX 5Pts + Programmes	IP65	90.00 €
Projecteur LED CityKolor		RGBw / DMX 3Pts + Programmes	IP65	100.00 €

### Projecteurs Lyres Type "Wash"

Unit HT

Projecteur sur Lyre Type Mac AURA Martin		Led wash 11/58°		100.00 €
Projecteur sur Lyre Type Servo4K		Led wash 10/48°		75.00 €

## MATERIEL SONORISATION

### Diffusion

Unit HT

#### Line Array – Meyer Sound

Enceinte Meyer Sound Leopard, line array linéaire 2x9'' + 1x2'', 110°H	100.00 €
Enceinte Meyer Sound M-Elodie, line array curvilinéaire, 2x8'' + 1x3'', 100°H	55.00 €
Caisson de basse amplifié Meyer Sound 900-LFC Rigging, 1x18''	80.00 €
Caisson de basse amplifié Meyer Sound 500HP Rigging, 2x12''	55.00 €
Caisson de basse amplifié Meyer Sound 600HP Rigging, 2x15''	70.00 €
Caisson de basse amplifié Meyer Sound M1D-Sub Rigging, 2x10''	40.00 €
<b>Point Source – Meyer Sound</b>	
Enceinte amplifiée Meyer sound UPA-1P, 1x12'' + 1x3'', 100°H 40°V	40.00 €
Enceinte amplifiée Meyer Sound UPA-2P, 1x12'' + 1x3'', 45°H 45°V	40.00 €
Enceinte amplifiée Meyer Sound UPJunior, 1x8'' + 1x2'', 80°H 50°V reversible	35.00 €
Enceinte amplifiée Meyer Sound UPJ 1P, 1x10'' + 1x3'', 80°H 50°V reversible	40.00 €
Enceinte amplifiée Meyer Sound UPM-1P, 2x5'' 1x1'', 100° H+V	30.00 €
Enceinte retour amplifié Meyer Sound UM-1P, 1x12'' + 1x3'', 45°H+V	40.00 €
Enceinte amplifiée Meyer Sound UPQ-1P, 1x15'' + 1x4'', 80°H 50°V	60.00 €
Enceinte Amplifiée LD Systems Stinger12 A G3	25.00 €
Enceinte de grave LD Systems Stinger15 A G3	25.00 €

### Accessoires

Unit HT

Lyre verticale articulée pour enceinte UPA	
Support trapézoïdal pour enceintes UPA	
Lyre horizontale pour enceinte UPJunior	
Lyre verticale articulée pour enceinte UPJunior	
Lyre horizontale pour enceinte UPM	
Bumper d'accroche pour enceinte Melodie, 500HP	
Bumper d'accroche pour enceinte Leopard, 900LFC	
Chariots de transport pour M-Elodie, 600HP, Leopard, 900LFC	
Kit de liaison M-Elodie vers Mica, 600HP	



## HF

	Unit HT
Emetteur main Shure Axient Digital AD2 capsule beta 58	40.00 €
Emetteur ceinture Shure Axient Digital AD1	40.00 €
Récepteur double Shure Axient Digital AD4D (Dante, AES, analogique)	60.00 €
Antenne directive active Shure UA874E	5.00 €
Capsule cravate Sennheiser MKE40, cardioïde, connectique mini-jack à vis	10.00 €
Micro cravate Shure WL185, noir, cardioïde, connectique T4F	12.00 €
Capsule cravate DPA 4060 noir, omni, connectique TA4F	30.00 €
Micro Serre-tête DPA 4088 couleur chair, cardioïde, connectique TA4F	40.00 €
Micro HF main AKG WMS45V / A	22.00 €
Pont HF Neutrik Xirium Pro (émetteur, récepteur, rig, antennes, ipad, pelicase)	250.00 €
Câble d'antenne HF 50 ohms 10ml	
Câble d'antenne HF 50 ohms 20ml	

## Ear monitor

	Unit HT
Emetteur ear monitor Shure P10TE - PSM1000 plan P8	70.00 €
Récepteur de poche Shure P10R - PSM1000 plan P8	35.00 €
Ecouteur IEM Shure SE315-CL	10.00 €
Combineur d'antennes 4 in Shure PA421A	20.00 €
Antenne hélicoïdale HA8089	10.00 €

## Mixage

	Unit HT
Console numérique Yamaha CL5	300.00 €
Console numérique Yamaha QL1	190.00 €
Stage rack Yamaha RIO3224D	60.00 €
Stage rack Yamaha RIO1608D	40.00 €
Console numérique Soundcraft SI performer 2	100.00 €
Table de Mixage Soundcraft EFX8 + Alim	15.00 €
Table de Mixage Soundcraft EFX12 + Alim	24.00 €
Mixette Numark C3USB 19"	12.00 €

## Périphériques

	Unit HT
Processeur Meyer Sound Calisto 616, 6 entrées (AES, Analog) 16 sorties analog	90.00 €
Processeur Meyer Sound Galileo 616, 6 entrées (AES, Analog) 16 sorties analog	90.00 €
Processeur Meyer Sound Galileo 408, 4 entrées (AES, Analog) 8 sorties analog	50.00 €
Processeur DBX DriveRack Venu360D (dante, AES, analog)	30.00 €
Processeur BSS BLU160 4 slots d'entrées sorties analogiques, AES configurables	65.00 €
Processeur BSS BLU806 Dante 4 slots d'entrées sorties analogiques, AES configurables	100.00 €
Interface 8 out analogiques BSS BLU BOB	30.00 €
Interface 8 in analogiques BSS BLU BIB	30.00 €
Rednet D16R, Focusrite, convertisseur 16 x 16 AES/Dante	30.00 €
Octuple préampli mixeur ATI 8MX2	50.00 €

**Réseau**

Unit HT

Ghost 2, fibre OpticalCon Duo, multimode

50.00 €

Switch Cisco SG300-20 managé Dante

10.00 €

**Mesure**

Unit HT

Afficheur/enregistreur SPL (décret aout 2017)

15.00 €

Sonomètre Numérique DVM322DI / RS232

15.00 €

**Micros**

Unit HT

Micro Shure SM57

10.00 €

Micro Shure SM58

10.00 €

Micro Shure Beta 98

15.00 €

Micro Shure Beta 52

10.00 €

Micro Shure Beta 58A

10.00 €

Micro Shure Beta 87A

15.00 €

Micro Shure Beta 98 HC (pince)

15.00 €

Micro Shure Beta 98 DS (pince batterie)

15.00 €

Micro PZM Shure Beta 91

15.00 €

Micro Col de cygne Shure MX412

15.00 €

Micro Col de cygne Shure MX418

15.00 €

Micro Shure PG58 à interrupteur

5.00 €

Micro-pince Sennheiser E904

10.00 €

Micro Sennheiser E906

10.00 €

Micro Sennheiser MD421

10.00 €

Micro AKG C451B

15.00 €

Micro AKG C414BMLS

30.00 €

Micro AKG C535EB

15.00 €

Micro Neumann KM184

15.00 €

Micro Neumann KMS105

25.00 €

Micro Beyer M88TG

10.00 €

**Pieds**

Unit HT

Pied d'enceinte K&amp;M 214/16

4.50 €

Pied d'enceinte à crémaillère K&amp;M 50Kg max

7.50 €

Pied de micro standard K&amp;M 210/9B

2.00 €

Pied de micro de table K&amp;M 232B

2.00 €

Embase Micro Lourde AT8615A pour micro col de cygne

2.00 €

Pied de micro bas K&amp;M 259B

2.00 €

Pied de micro embase lourde K&amp;M 26020

2.00 €

Pince micro ampli guitare Audix Grabber

2.00 €

Pince micro ampli guitare Audix Grabber XL

2.00 €

Spectaculaires, Allumeurs d'images

21, avenue Cossinade - 35310 SAINT-THURIAL

Tél : 02 99 87 07 07 • Courriel : location@spectaculaires.fr

Ouvert du lundi au vendredi • 8h30 / 18h30

**Symétriseurs**

Unit HT

Boitier de direct act/pass BSS AR133	10.00 €
Boitier de direct Radial J48	10.00 €
Boitier de direct stéréo Radial JPC	15.00 €
Boitier de direct stéréo passif Radial ProAV2	10.00 €
Isolateur de ligne Radial (DBT) Twiniso	10.00 €
Carte son USB Isolée, 2 XLR outs analogique Radial USB-Pro	15.00 €
Carte son USB Isolée, 1 XLR AES out Fohhn A2	15.00 €
Boitier de Direct Act/Pass (DI Box) SCV	10.00 €

**Multipaire**

Unit HT

Multipaire 2 x AES & 2 x Catégorie 5 ethercon 100m	30.00 €
Multipaire 4 in, 4 outs, 30m (épanoui & boitier scene)	10.00 €
Multipaire 8 in, 4 outs, 50m (épanoui & boitier scene)	15.00 €
Boitier scène 20 Paires 2xHarting XLRM/F BEST AUDIO B20	10.00 €
Plaque 20 Paires 3xHarting XLRM/F BEST AUDIO PA20	
Plaque 20 Paires 2xHarting Jack BEST AUDIO P20	5.00 €
Epanoui 20 paires XLR males - Harting	5.00 €
Epanoui 20 paires XLR femelles - Harting	5.00 €
Cable 20 Paires Harting 75,00ml	25.00 €
Cable 20 Paires Harting 50,00ml	20.00 €
Cable 20 Paires Harting 30,00ml	15.00 €
Cable 20 Paires Harting 20,00ml	15.00 €
Cable 20 Paires Harting 5,00ml	5.00 €
Adaptateur 20 Paires Harting Male / Male	6.00 €

**Module**

Unit HT

Cable patch 1.5m XLR M/ JACK TRS pour plaque P20	
Cable patch 1.5m XLR F/ JACK TRS pour plaque P20	
Cable patch 1.5m JACK / JACK TRS pour plaque P20	
Câble micro XLR M/F 3ml, 5ml, 7ml, 10ml etc...	
4 paires XLR 5m, 10m, 20m, 30m, 40m, 50m, 100m, 150m, 200m	
8 paires XLR 5m, 10m, 30m, 50m,	
4 paires AES XLR 3m, 5m, 10m, 20m, 30m, 100m	

**Cables combis**

Unit HT

Câble combi 2 modules XLR + 1 alim PC16 male/PC16 femelle, 5m, 10m, 20m, 30m, 50m	
Câble combi 2 modules XLR + 1 alim PC16/Powercon ,10m, 20m	
Câble combi 2 modules XLR + 1 alim Powercon/Powercon ,5m, 10m, 20m	

**Alimentation**

Unit HT

MC32T, malle, entrée 32T, sorties soca, PC16, P17-16 + distrib signal 20 paires	45.00 €
---	---------

**Intercommunication** > Câblage fourni

		Unit HT
<b>Centrale d'intercom HF</b>	Station numérique 2 canaux 2.4GHZ Tempest - Clearcom	<b>120.00 €</b>
<b>Boitier ceinture HF Tempest</b>		<b>40.00 €</b>
<b>Centrale intercom 2 fils</b>	Partyline, 2 fils, compatible Clearcom	<b>24.00 €</b>
<b>Poste secondaire 2 fils</b>		<b>4.00 €</b>
<b>Casque Micro</b>	1 ou 2 oreilles	<b>5.00 €</b>
<b>Talkie Walkie MOTOROLA XT420</b>		<b>15.00 €</b>
<b>Talkie Walkie MOTOROLA DTR2450</b>	Portée 3km avec Chargeur	<b>15.00 €</b>
<b>Micro casque léger</b>	avec fonction Vox	<b>2.00 €</b>
<b>Microphone déporté</b>	avec Haut Parleur	<b>3.00 €</b>

**Sources**

		Unit HT
<b>Lecteur DVD Philips 622</b>		<b>12.00 €</b>
<b>Lecteur CD Technics</b>		<b>12.00 €</b>
<b>MiniDisk 4 pistes numérique SONY</b>		<b>10.00 €</b>
<b>Enregistreur audio Tascam SS-CDR1 autopause</b>		<b>40.00 €</b>
<b>Lecteur/enregist. MD rackable Tascam autopause</b>		<b>12.00 €</b>
<b>Lecteur CD rackable Tascam CD160 autopause</b>		<b>12.00 €</b>
<b>Lecteur CD Tascam CD500B autopause</b>		<b>20.00 €</b>
<b>Lecteur 24 pistes sorties AES Joeco Blackbox</b>		<b>70.00 €</b>
<b>Lecteur 24 pistes sorties analogiques Joeco Blackbox</b>		<b>70.00 €</b>

**Monitoring**

		Unit HT
<b>Enceinte amplifiée YAMAHA MSP3</b>		<b>10.00 €</b>
<b>Enceinte amplifiée YAMAHA MS101</b>		<b>8.00 €</b>
<b>Enceinte amplifiée YAMAHA HS80M</b>		<b>12.00 €</b>

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

## en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

### ARTICLE 1 : Définitions

« SPECTACULAIRES » : désigne la société SPECTACULAIRES, SAS au capital de 250.000 €, dont le siège social est situé au 21 avenue Cossinade – 35310 Saint Thurial (France), immatriculée au R.C.S. de Rennes sous le N° B341387371.  
« Client » : désigne toute personne agissant dans le cadre de son activité professionnelle souhaitant acquérir les Produits(s) et/ou Service(s) proposés par SPECTACULAIRES.  
« Produits et/ou Services » : désigne(nt) tout ou partie de la gamme de produits et/ou services que propose SPECTACULAIRES à sa clientèle.  
« Partie(s) » : désigne individuellement SPECTACULAIRES ou le Client et collectivement SPECTACULAIRES et le Client.  
« Conditions générales » : désigne(nt) les présentes conditions générales de vente et de prestation de services.

### ARTICLE 2 : Objet

2.1. Toute offre de vente de Produits ou Services émise par SPECTACULAIRES ou toute commande du Client sont régies par les présentes Conditions Générales. Toute commande du Client vaut acceptation par celui-ci sans exception ni réserve, de l'intégralité de ces Conditions Générales sauf dispositions écrites particulières contrairement convenues entre les Parties.  
2.2. Les présentes Conditions Générales s'appliqueront à l'exclusion de toutes conditions générales d'achat du Client et/ou de tout document émanant de celui-ci.  
2.3. Sauf acceptation formelle et écrite de SPECTACULAIRES aucune autre condition particulière ne peut être opposée à SPECTACULAIRES.  
2.4. Le fait que SPECTACULAIRES ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites Conditions Générales.

### ARTICLE 3 : Commande

3.1. Toute commande, pour être valable, devra faire l'objet d'une acceptation écrite de SPECTACULAIRES et le cas échéant du versement de l'acompte prévu dans l'offre.  
3.2. A défaut de mention particulière, la validité des offres et devis est limitée à 30 jours.  
3.3. Toute commande est réputée ferme et définitive à compter de l'acceptation de la commande envoyée par SPECTACULAIRES et le cas échéant après encaissement de l'acompte prévu dans l'offre. A compter de cette date, aucune commande ne peut être annulée ou modifiée. Les modifications de commande pourront toutefois être acceptées par SPECTACULAIRES sous réserve d'un accord sur les nouvelles conditions financières résultant de la modification.

### ARTICLE 4 : Etudes et devis

4.1. Dans tous les cas, les projets, études et documents de toute nature remis ou envoyés par SPECTACULAIRES restent toujours son entière propriété et sont confidentiels, ils ne peuvent être utilisés directement ou indirectement par le Client s'ils ne sont pas suivis d'une commande.  
4.2. Pour toute demande de réparation, le Client adresse sa demande à SPECTACULAIRES en précisant sa demande et les dysfonctionnements constatés.  
4.3. Un devis sera adressé par SPECTACULAIRES sur la base des éléments communiqués par le Client. Le Client dispose de 30 jours pour accepter ou refuser le devis. En cas de refus ou de non réponse du Client dans les 30 jours, le dossier sera fermé. En cas d'acceptation du devis, le Client sera contacté pour fixer les modalités de la prise en charge du Produit.  
4.4. Certains équipements confiés à SPECTACULAIRES pour réparation pourront faire l'objet préalablement d'une expertise et d'une recherche de panne. Cette opération est facturée au Client selon un barème, forfaitaire ou non. Dans tous les cas, ce barème ou forfait est communiqué et accepté par le Client avant l'exécution de l'expertise. En cas de découverte lors de l'intervention ou à réception des Produits de faits techniques nouveaux de nature à majorer le coût de l'intervention, SPECTACULAIRES préviendra le Client des nouvelles conditions financières et délais.  
4.5. S'il s'avère après expertise que l'équipement n'est pas réparable, le Client devra régler le forfait d'établissement des devis d'un montant forfaitaire de 15 €. Si l'équipement est réparable mais que le Client refuse le devis, les frais de diagnostics restent également à la charge du Client en fonction du temps passé.  
4.6. En cas de refus du devis par le Client ou en l'absence de réponse au devis dans les 15 jours ou une fois que le Produit est réparé, le Produit sera mis à la disposition du Client dans les locaux de SPECTACULAIRES, ou renvoyés au Client à ses frais.  
4.7. En cas d'absence d'enlèvement du Produit 15 jours après mise en demeure vaine, SPECTACULAIRES facturera au Client des frais de garde au tarif en vigueur indiqué dans le devis, sans préjudice du droit de vente des objets abandonnés, dans un délai d'un an, dans les conditions de la loi du 31 décembre 1903.

### ARTICLE 5 : Prix

5.1. Les prix sont précisés dans l'offre de SPECTACULAIRES. Les Produits vendus et les Services sont facturés au prix du tarif en vigueur au jour de la commande sous réserve de mentions stipulées sur les commandes ou confirmations de commandes formellement acceptées par SPECTACULAIRES.  
5.2. Les prix sont libellés en euros hors TVA. La TVA est facturée en sus au taux légal en vigueur à la date de facturation.  
5.3. Concernant la location de matériel, nos tarifs s'entendent pour une journée. Dès le deuxième jour ils deviennent dégressifs : > 1 Jour : coef 1 ; > 2 Jours : coef 1.5 ; > 3 Jours : coef 2 ; > 4 Jours : coef 2.3 ; > 5 Jours : coef 2.5 ; > 6 Jours : coef 3 ; > 7 Jours : coef 3.3 ; > 8 Jours : coef 3.5 ; > 9 Jours : coef 3.8 ; > 10 Jours : coef 4.1. Au-delà de 10 jours, veuillez nous consulter.  
5.4. Un chèque de caution sera déposé par le Client à l'enlèvement pour toute location de matériel, et lui sera restitué au retour après vérification et déduction des frais éventuels occasionnés par des chocs mécaniques ou électriques.  
5.5. Nos projecteurs disponibles à la location sont fournis en bon état de marche, avec porte filtre, crochet et élingue de sécurité. En cas de retour de lampes défectueuses, celles-ci seront facturées au tarif en vigueur - 50%.

### ARTICLE 6 : Révision des prix

6.1. SPECTACULAIRES se réserve le droit de modifier à tout moment les prix des Produits et Services de son catalogue. Le prix facturé sera celui en vigueur au moment de l'acceptation de la commande par SPECTACULAIRES.  
6.2. Pour tout Service effectué dont l'exécution se déroule sur plus d'une année, il est admis par les Parties que le Prix sera révisé, de manière automatique, à date anniversaire du Contrat, selon la formule convenue par les parties figurant dans ledit Contrat.  
Dans le cas où les indices pris en considération ne seraient plus publiés, ou seraient annulés, seront pris de plein droit comme base les indices de remplacement publiés par l'INSEE. En cas de désaccord sur le nouvel indice à prendre en compte, ce nouvel indice sera choisi par le président du Tribunal de Commerce de Rennes saisi par la partie la plus diligente.

### ARTICLE 7 : Paiement

7.1. Sauf disposition contraire acceptée par SPECTACULAIRES, les factures sont payables à 30 jours date de facture par le Client à l'adresse stipulée dans le devis ou commande, net et sans escompte sans déduction d'aucune sorte. Aucun escompte ne sera consenti pour paiement anticipé.  
7.2. Toute facture de location inférieure à 150€ TTC sera réglée le jour même au retour et après contrôle du matériel.  
7.3. Toute commandes d'un montant inférieur à 75€ HT sera soumise à une majoration de 5€ (forfait administratif).  
7.4. Toute réclamation du Client ne peut en aucun cas avoir pour effet de différer ou suspendre les paiements.  
7.5. Pour un paiement à partir de la France : lors de la première commande et hors cas particulier spécifié par SPECTACULAIRES, le Client devra ouvrir un compte dans les livres comptables de SPECTACULAIRES et payer d'avance la première commande sur la base d'une facture pro forma établie par SPECTACULAIRES. Lors des commandes suivantes, les factures sont payables par chèque bancaire, par virement, par traite acceptée, ou par Carte Bancaire si paiement sur place selon les conditions spécifiées sur l'offre de prix ou l'acceptation de la commande.  
7.6. Pour un paiement à partir de l'étranger : les factures sont payables par virement bancaire confirmée selon les conditions spécifiées sur l'offre de prix ou l'acceptation de la commande.  
7.7. En cas de modification de la situation du Client à quelque titre que ce soit, SPECTACULAIRES aura la faculté de modifier les délais de règlement accordés ou d'exiger des garanties.

7.8. A défaut de paiement dans les délais, Le Client sera redevable de plein droit et sans mise en demeure préalable, de pénalités de retard, équivalentes à 5% des sommes dues par jour de retard sans que ce taux ne puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, jusqu'au jour du paiement intégral effectif, sans préjudice de tout dommage et intérêt. Par ailleurs, le Client, en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de SPECTACULAIRES, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, égal à 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant précité, SPECTACULAIRES sera en droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification.  
7.9. En cas de défaut de paiement de tout ou partie de la facture, SPECTACULAIRES aura également la faculté de :  
- De suspendre ou de résilier de plein droit toutes autres commandes en cours ;  
- D'exiger de plein droit le règlement immédiat de l'intégralité des sommes restant dues par le Client ;  
- De résilier de plein droit le contrat de vente 30 jours après la mise en demeure qu'il aura faite au Client, par lettre recommandée avec demande d'acqué de réception, de se conformer à ses obligations. Dans ce cadre et sans préjudice de tout dommage et intérêt, le Client, outre son obligation de restituer les Produits non réglés, sera redevable de tous les frais découlant de l'annulation du contrat (études, approvisionnement, outillages...)  
7.10. En aucun cas les paiements qui sont dus à SPECTACULAIRES ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part de SPECTACULAIRES.

### ARTICLE 8 : Réserve de propriété

8.1. L'ensemble des Produits vendus par SPECTACULAIRES est vendu sous réserve de propriété : le transfert de propriété est subordonné au complet paiement du prix, à l'échéance convenue, par le Client et ce nonobstant le transfert des risques à la date de livraison.  
8.2. En cas de défaut de paiement à l'échéance, SPECTACULAIRES reprendra possession des Produits dont il est resté propriétaire et pourra, à son gré, résoudre le contrat par simple lettre recommandée adressée au Client.  
8.3. Le Client s'interdit toute transformation, incorporation ou assemblage des Produits avant de les avoir payés.  
8.4. Le Client doit conserver les Produits vendus sous réserve de propriété de telle sorte qu'ils ne puissent être confondus avec des produits de même nature provenant d'autres fournisseurs.  
8.5. Les risques sont à la charge du Client dès la livraison de la marchandise, dans les conditions du contrat nonobstant la réserve de propriété.  
8.6. Le Client s'engage à assurer les Produits au profit de qui il appartient, contre tous les risques qu'ils peuvent courir ou occasionner dès leur livraison.  
8.7. Le Client se charge du bon entretien des Produits vendus sous réserve de propriété et assumera les frais de remise en état s'il doit les restituer impayés.  
8.8. La restitution des Produits impayés sera due par le Client défaillant à ses frais et risques, sur mise en demeure de SPECTACULAIRES par lettre recommandée avec accusé de réception.  
8.9. Dans le cas où SPECTACULAIRES devrait revendiquer les Produits, il sera dispensé de restituer les acomptes reçus sur le prix dès lors qu'ils peuvent se compenser avec les dommages et intérêts dus par Le Client (pour frais de restitution ou de remise en état).  
8.10. La présente clause de réserve de propriété s'applique aux composants et pièces détachées intégrés par SPECTACULAIRES dans les Produits confiés par le Client dans le cadre des Services. SPECTACULAIRES restera propriétaire des composants et pièces détachées jusqu'au paiement total des Services et sera en droit de les récupérer en l'absence de paiement.

### ARTICLE 9 : Droit de rétention

9.1. SPECTACULAIRES dispose d'un droit de rétention sur l'ensemble des biens confiés par le Client en vue d'une réparation. SPECTACULAIRES pourra conserver les biens confiés jusqu'au paiement intégral de la réparation.  
9.2. En fin d'intervention, ou en cas de refus du Client de signer le devis de réparation et/ou en cas de non réponse de ce dernier dans le délai de validité dudit devis, le Client recevra une notification de la mise à disposition des Produits dans les locaux de SPECTACULAIRES. Le Client est seul responsable des frais et risques relatifs aux retours de ses Produits. En cas d'absence d'enlèvement des Produits 15 jours après mise en demeure vaine, SPECTACULAIRES facturera au Client des frais de garde au tarif en vigueur indiqué dans le devis, sans préjudice du droit de vente des objets abandonnés, dans un délai d'un an, dans les conditions de la loi du 31 décembre 1903.

### ARTICLE 10 : Livraison

10.1. Sauf dispositions contraires convenues entre SPECTACULAIRES et le Client, les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et s'entendent à partir de la date d'acceptation de la commande et/ou d'encaissement de l'acompte.  
10.2. Si pour une raison hors du contrôle de SPECTACULAIRES, la livraison est retardée ou empêchée, les Produits seront stockés et la date de mise en stockage sera considérée comme la date de livraison. Les frais de stockage seront à la charge du Client.  
10.3. L'emballage des Produits est effectué par SPECTACULAIRES. Les emballages ne sont pas repris, sauf disposition contraire.  
10.4. Les Produits voyagent aux risques et périls du Client sauf disposition contraire écrite et acceptée par SPECTACULAIRES.  
10.5. Toute formalité relative à l'autorisation d'importation est à la charge du Client.  
10.6. SPECTACULAIRES ne pourra être tenue responsable ni des retards causés par la livraison tardive des fournitures fournies par le Client ni de ceux résultant de cas de force majeure. SPECTACULAIRES informera le Client au plus tôt de tout retard prévisible de livraison ainsi que des mesures prises pour y remédier. Dans tous les cas la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations envers SPECTACULAIRES quelle qu'en soit la cause. Les retards de livraison - notamment des Produits fabriqués sur cahier des charges - ne donnent pas au Client le droit d'annuler la vente ou de refuser la marchandise. Ils ne peuvent pas donner lieu à retenue, compensation, pénalité ou dommages et intérêts.

### ARTICLE 11 : Réception – Réclamation – Recette

11.1. Il appartient au Client d'effectuer toutes les vérifications, de faire toutes les réserves à l'arrivée du Produit et d'exercer s'il y a lieu, tous recours contre le transporteur dans les trois 3 jours suivant la livraison.  
11.2. Toutes réclamations concernant les Produits devront être signalées à SPECTACULAIRES dans le même délai par lettre recommandée avec accusé de réception. A défaut la livraison sera réputée acceptée sans réserve et les pertes ou avaries imputables au transport ne pourront être indemnisées.  
11.3. Tout retour de Produit devra faire l'objet d'une demande motivée auprès de SPECTACULAIRES et ne pourra intervenir qu'après accord exprès de celui-ci. Les frais de retour et de conditionnement sont à la charge du Client.  
11.4. Si au titre du contrat, il est prévu une étape finale de recette entre SPECTACULAIRES et le Client, et, sauf accord explicite et écrit de SPECTACULAIRES, si le Produit livré par SPECTACULAIRES se trouvait utilisé par le Client avant l'exécution complète et totale de cette recette alors le Produit serait réputé recette par le Client.

### ARTICLE 12 : Obligations du Client



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

## en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

### 12.1 Maintenance - Réparation

12.1.1. Le Client certifie qu'il est propriétaire ou qu'il détient l'autorisation du propriétaire, des Produits confiés à SPECTACULAIRES en vue d'une réparation ou d'une maintenance.

12.2.2. Le Client garantit SPECTACULAIRES contre tout recours de tiers concernant les biens confiés en vue d'une réparation ou d'une maintenance.

12.2.3. En cas d'utilisation de logiciels tiers pour l'exécution de la commande ou du contrat, le Client déclare en posséder les droits d'utilisation et notamment les droits permettant d'effectuer une telle maintenance.

### 12.2 Sauvegarde des données

12.2.1. Le Client reste seul responsable de la sauvegarde de ses données. Le Client s'assure, avant de confier ses biens à SPECTACULAIRES, d'effectuer toute sauvegarde nécessaire de ses données.

12.2.2. En aucun cas, SPECTACULAIRES ne saura être tenu pour responsable des pertes ou détériorations de données ou d'une détérioration liée à ces données ou encore d'une perte de chiffre d'affaires, de résultats ou même de la perte d'une chance.

### 12.3 Produits catalogue

Le Client s'engage à vérifier l'adéquation des Produits commandés à ses besoins. Tout usage spécifique devra être notifié à SPECTACULAIRES et faire l'objet d'une acceptation préalable par cette dernière.

### 12.4 Produits sur mesure

Le Client fournit en temps utile à SPECTACULAIRES tous plans, documents, cahier des charges ou toutes autres informations nécessaires pour l'exécution de la commande. En aucun cas, il ne peut être reproché à SPECTACULAIRES toute erreur, notamment en conception ou de fabrication, qui serait la conséquence d'un défaut existant dans les plans, documents ou informations fournis par le Client.

### 12.5 Intervention sur site Client

Pour des interventions effectuées sur le site Client, le Client s'engage à faciliter à SPECTACULAIRES l'accès au site, à lui fournir toutes autorisations d'accès, règlements de chantier, à lui communiquer l'ensemble de la documentation applicable en cas d'intervention sur site (règlement intérieur, annexes de sécurité, ...) et à l'informer de toutes les obligations qui en découlent pour SPECTACULAIRES.

## ARTICLE 13 : Garantie

### 13.1 Garantie Produits conçus, fabriqués et vendus par SPECTACULAIRES

13.1.1. Les Produits conçus, fabriqués et vendus par SPECTACULAIRES sont garantis pour une durée de un an à compter de leur date de livraison ou de la signature du procès-verbal de réception, sauf stipulations contraaires dûment acceptées par écrit par SPECTACULAIRES.

13.1.2. Si un défaut se révèle pendant la période de garantie, le Client en informera par écrit SPECTACULAIRES dans un délai de 3 jours à compter de la découverte du défaut en lui communiquant toutes les informations nécessaires pour caractériser la nature du défaut constaté. Le Client doit donner toutes facilités à SPECTACULAIRES pour procéder à la constatation du défaut et pour y remédier.

13.1.3. La garantie ne couvre que les défauts de fonctionnement ou les défauts de résultat par rapport aux spécifications approuvées par SPECTACULAIRES.

13.1.4. Pendant la période de garantie, SPECTACULAIRES modifie, répare ou remplace, à son choix, les Produits reconnus par elle défectueux. Les travaux résultant de l'obligation de garantie sont effectués, au choix de SPECTACULAIRES, soit sur le site du Client soit dans les locaux de SPECTACULAIRES. A cette fin le Client renvoie à SPECTACULAIRES le Produit ou ses éléments défectueux. Les éléments faisant l'objet d'un remplacement deviennent propriété de SPECTACULAIRES, sauf demande expresse et écrite du Client.

13.1.5. Les frais suivants sont à la charge du Client en l'absence de panne constatée :

- Les frais d'analyse, de démontage éventuellement rendus nécessaires par les conditions d'utilisation des Produits.

- Les frais de retour.

- Les frais de voyage et de séjour des employés de SPECTACULAIRES en cas d'intervention sur site du Client.

13.1.6. Les réparations, modifications ou remplacements des pièces pendant la période de garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

### 13.2 Garantie constructeur (produits non conçus ou fabriqués par SPECTACULAIRES)

13.2.1. Les Produits revendus, installés ou intégrés par SPECTACULAIRES sont garantis conformément à la garantie constructeur qui figure sur ou à l'intérieur du Produit. Il appartient au Client d'en prendre connaissance, notamment afin de connaître les exclusions de garantie applicables.

13.2.2. SPECTACULAIRES ne donne aucune autre garantie que celle fournie par le constructeur.

### 13.3 Exclusions de garantie générales

13.3.1. Sont exclus des garanties précitées :

• Les défauts provenant soit d'une conception imposée par le Client, soit de matières, documents, éléments fournis ou imposés par le Client ;

• Les conséquences de l'assemblage ou montage par le Client ou un tiers ;

• La détérioration des Produits due soit à une négligence soit à un défaut de surveillance ou d'entretien soit à un montage défectueux soit à une fausse manœuvre imputable à d'autres que SPECTACULAIRES, soit à une utilisation non conforme aux spécifications ;

• En cas de stockage non adapté ou non conforme aux spécifications, ou si le Produit a subi entre temps une réparation/révision par une société autre que SPECTACULAIRES ;

• Les incidents résultant d'événements de Force Majeure ;

• La garantie ne s'applique pas à la réparation des dommages causés en cas de force majeure, un accident, une faute intentionnelle, un usage anormal par rapport aux prescriptions de la notice de fonctionnement, un déplacement intempestif, une modification, une intervention, une opération qui serait effectuée hors des prescriptions des manuels d'utilisation et de maintenance.

13.3.2. De plus, SPECTACULAIRES ne sera pas tenue de fournir les Garanties :

• Si celles-ci sont rendues nécessaires en raison d'un accident, d'un incident, ou de toute autre cause fortuite (telle qu'un orage), d'un acte de négligence, d'une mauvaise utilisation, d'un défaut de réseau électrique ou du dispositif de conditionnement d'air, d'un incident lié à un emballage défectueux du fait du Client ou de toute autre cause n'entrant pas dans le cadre d'une utilisation normale du Produit, ou,

• Si le matériel a été entretenu ou réparé, ou si une tentative d'entretien ou de dépannage a été faite sans l'intervention de SPECTACULAIRES ou sans son autorisation préalable, ou,

• Si la panne du matériel est due à l'utilisation de fournitures non conformes aux spécifications du fabricant du matériel, ou,

• Si le Produit n'est pas ou plus à un niveau de mise à jour suffisant pour permettre à SPECTACULAIRES de réaliser les prestations de service.

13.3.3. Toute prestation fournie par SPECTACULAIRES à la demande et/ou après accord du Client, alors que SPECTACULAIRES n'était pas tenue de la fournir, sera facturée au Client sur la base du tarif SPECTACULAIRES en vigueur.

13.3.4. D'autre part, les Services de support informatique délivrés par SPECTACULAIRES ne comprennent pas :

• L'analyse des performances du système et les conseils pour l'optimisation de son fonctionnement

• L'assistance à l'exploitation du système ou du réseau sur lesquels les logiciels qualifiés sont installés.

• La fourniture des licences, mises à jour, médias ou documentation, sauf avenant spécifique particulier.

• L'installation des logiciels applicatifs.

• Le support aux outils de développement et le développement d'applications ou de programmes spécifiques du Client.

• Le support sur site.

13.3.5. SPECTACULAIRES est en droit de recourir à la compétence de tiers pour l'assister dans l'exécution des Services.

13.3.6. L'ensemble du personnel SPECTACULAIRES affecté à la réalisation des Services reste en tout état de cause l'employé de SPECTACULAIRES et est placé, à ce titre, sous l'autorité hiérarchique et disciplinaire de SPECTACULAIRES.

### 13.4 Service après-vente hors garantie

Pour toute réparation hors garantie, le Client devra adresser sa demande à SPECTACULAIRES selon les modalités prévues à l'article 4.

Les articles 13.1 à 13.4 ne s'appliquent pas aux services après-vente hors garantie.

Les services après-vente hors garanties sont payants et soumis à des dispositions particulières.

## ARTICLE 14 : Responsabilité

14.1. SPECTACULAIRES ne sera en aucun cas responsable envers le Client, ses agents, employés, successeurs ou ayant cause, d'un quelconque dommage indirect ou immatériel de quelque nature que ce soit, incluant et ce sans limitation les pertes, coûts, dommages, pertes de revenu ou de profit, subis par le Client ou un quelconque tiers du fait d'un défaut ou d'une perte d'usage de tout ou partie du Produit ou de toute défaillance de SPECTACULAIRES dans le cadre de la réalisation des Services et d'une manière générale de l'exécution de ses obligations contractuelles.

14.2. La responsabilité totale et cumulée de SPECTACULAIRES dans le cadre de l'exécution de la commande ou du Contrat ne pourra en aucun cas excéder 10% du montant de la commande ou du Contrat.

Sauf disposition contraire, SPECTACULAIRES Intervient dans le cadre d'une obligation de moyen.

## ARTICLE 15 : Assurances

15.1. SPECTACULAIRES a souscrit des polices d'assurance Dommages aux biens et Responsabilité Civile professionnelle.

15.2. Outre la limitation de responsabilité prévue à l'article 15, SPECTACULAIRES ne saurait être responsable au-delà des limites de couverture desdites polices. Il appartient dès lors au Client de souscrire, lui-même une assurance pour ses propres Produits.

15.3. Pour toute réclamation relative aux biens confiés, il appartient au Client propriétaire de ces biens d'indiquer expressément par écrit à SPECTACULAIRES les valeurs d'assurance desdits biens avant de les confier à SPECTACULAIRES, faute de quoi en cas de sinistre l'indemnisation ne saurait être supérieure à la valeur à dire d'expert dans les limites de la police d'assurance concernée sans pouvoir excéder les limites de couverture de l'assurance et la limitation de responsabilité prévue à l'article 14.

## ARTICLE 16 : Propriété Intellectuelle

16.1. Les dessins, modèles, brevets, logiciels, plans et d'une façon générale tous les documents de toute nature remis ou envoyés par SPECTACULAIRES au Client sont la propriété exclusive de SPECTACULAIRES ou de ses fournisseurs et ne peuvent par conséquent ni être exécutés ni reproduits sans l'autorisation expresse préalable et écrite de SPECTACULAIRES ni faire l'objet d'aucune revendication de quelque droit de propriété intellectuelle de quelque nature qu'il soit.

16.2. La vente des Produits ou des Services n'entraîne aucun transfert de technologie ou savoir-faire au Client. La technologie et le savoir-faire, breveté ou non, restent la propriété pleine et entière de SPECTACULAIRES.

16.3. La propriété intellectuelle d'études, procédés, moules et outillages ne pourra devenir celle du Client que si le Service correspondant est prévu et le règlement effectué et si la mention très spécifique en est faite sur la commande dont SPECTACULAIRES aura accusé réception au Client.

16.4. Dans tous les cas, SPECTACULAIRES restera propriétaire exclusif de son savoir-faire.

## ARTICLE 17 : Confidentialité

17.1. Le Client considérera comme strictement confidentiels et s'interdira de divulguer toute information donnée, formule technique ou concept dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du contrat. Pour l'application de la présente clause, le Client répond de ses salariés comme de lui-même. Le Client toutefois ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public ou s'il en avait connaissance ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

17.2. De même SPECTACULAIRES s'engage à tenir pour strictement confidentielles les informations dont il aura pu disposer dans l'exécution du contrat.

## ARTICLE 18 : Suspension Résiliation

18.1. SPECTACULAIRES est en droit de suspendre l'exécution du Contrat en cas de non-paiement (ou de risque de non-paiement) par le Client à toute échéance. L'exécution peut être suspendue jusqu'au règlement de la facture impayée. Les délais d'exécution sont de plein droit prolongés de la durée du retard du Client à effectuer le paiement, celui-ci étant lui-même majoré des coûts engagés par SPECTACULAIRES du fait de la suspension et des intérêts de retards conformément à l'article 7.6.

18.2. Dans tous les cas si le retard de paiement est supérieur à 30 jours, SPECTACULAIRES à le droit de résilier le Contrat conformément à l'article 7.9.

18.3. En cas de manquement grave par l'une des Parties à l'une de ses obligations, l'autre Partie peut par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, mettre en demeure la partie défaillante de remédier au dit manquement. Si 30 jours après cette notification, la Partie défaillante n'a pas entrepris de remédier au manquement, l'autre Partie est en droit de résilier le Contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La résiliation est acquise de plein droit au jour de la réception de la lettre recommandée visée ci-dessus.

18.4. Si la durée d'un événement de Force Majeure est supérieure à 3 mois, l'une ou l'autre des Parties peut résilier de droit le Contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Dans ce cas toute partie des Produits réalisée au jour sera définitivement acquise par le Client. Ce dernier s'engage à rembourser SPECTACULAIRES de tous les frais engagés pour l'exécution du Contrat.

## ARTICLE 19 : Cession – Sous Traitance

Le Client ne peut transférer tout ou partie de ses droits et obligations au titre du Contrat sans le consentement préalable et écrit de SPECTACULAIRES.

SPECTACULAIRES se réserve le droit de confier à des tiers la réalisation de tout ou partie des Produits ou des Services.

## ARTICLE 20 : Non sollicitation de personnel

Le Client renonce, sauf accord écrit préalable, à faire, directement ou indirectement, des offres d'engagement à un collaborateur de SPECTACULAIRES affecté à l'exécution des prestations, objet du contrat ou de la commande, ou à le prendre à son service, sous quelque statut que ce soit pendant toute la durée du contrat et pendant une durée de deux ans après la cessation du contrat. Le non-respect de cette clause entraînera le versement d'une indemnité correspondant à 1 an de salaire toute charges incluses des salariés concernés.

## ARTICLE 21 : Droit applicable – Règlement des litiges – Langue du contrat

21.1. Le droit applicable est le droit français.

21.2. Si le siège social du Client est situé en France, les Parties conviennent expressément que tout différend découlant de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat sera soumis, à défaut de règlement amiable, au Tribunal de Commerce de Rennes et au droit français.

21.3. Si le siège social du Client est situé hors de France, les Parties conviennent expressément que tout différend, controversé ou réclamation découlant du Contrat ou en relation avec lui sera soumis à la CCI de Paris suivant le règlement de la Chambre de Commerce Internationale (CCI). Le tribunal arbitral siègera à Paris et appliquera le droit français à l'exclusion des règles de conflit de lois et dans tous les cas applicuera les dispositions du Contrat. La langue de l'arbitrage sera le français. La sentence arbitrale liera définitivement les Parties.

21.4. La langue du contrat est en français. Les conditions générales sont disponibles en anglais. En cas de difficulté d'interprétation la version française prime.